

**TARIFS SAISON 2017**→ **VOLS D'INITIATION (15 à 30 Minutes) : 80 €uros**→ **INSCRIPTION membre du club**

	+ 25 ans	-25 ans
Cotisation annuelle	30 €	30 €
Participation aux frais par année (*)	300 €	200 €
Privé: Cotisation+Participation+Forfait local	450 €	N.C.
Couple participation aux frais.	550 €	350 €
Licence assurance (selon <a href="#">tarif fédéral</a> )	- €	- €
Participation journalière aux frais pour pilote de passage (**)	10 € (plafonné a 300€)	
Carnet de vol (selon prix achat)	22 €	
Manuel du pilote planeur (idem)	40 €	
Assurance VA à la demande	10 €	

Nouveaux inscrits : (\*) Valable du 01/10 au 31/12 de l'année suivante. Si inscription après le 01/08, seule la moitié des frais d'entretien est perçue

(\*\*) Après souscription de la Cotisation annuelle, participation au frais perçue pour chaque journée de vol. Ne s'applique qu'aux pilotes inscrits dans l'année dans un autre club adhérent FFVV et titulaire de la licence annuelle..

→ **FORFAIT SECURITE 20 heures de vol (hors remorqués) : Réservé seulement aux pilotes lâchés.**

	+ 25 ans	-25 ans
Forfait payable en 3 fois dont 1/3 à l'inscription	<b>340 €</b>	<b>270 €</b>

Paiement 1/3 janvier, le solde avant le 1 mai.

→ **FRAIS DE VOL (\*\*\*)**

Remorqué 500m	<b>24 €</b>	/	<b>19 € pour les -25ans</b>
Demi remorqué	<b>15€</b>		
Supplément par tranche de 100m	<b>2,00 €</b>		

(\*\*\*) Le prix du remorqué est indexé au prix du carburant et est susceptible de varier durant la saison

→ **HEURES DE VOL**

	+ 25 ans	- 25 ans		+25 ans	-25 ans
Janus	27 €	21 €	SF28 cellule(*)	13 €	13 €
Twin 2	20 €	17 €	SF28 moteur(*)	47 €	47 €
Ventus	24 €	19 €			
Pégase	21 €	17 €	Instruction	5 €	5 €
Cirrus	18 €	15 €			
Jean Astir	17 €	14 €	ULM Dynamic	80,00 €	80,00 €

Longs vols (sauf SF28, et ne s'applique pas aux pilotes de passages):

- La quatrième heure est facturée à 50% du tarif
- La cinquième heure et au delà n'est pas facturée

Remise quantitative pour tous les planeurs (\*\*\*\*)

- 25% entre 20 et 50 heures
- 50% entre 50 et 70 heures
- 75% entre 70 et 100 heures

(\*\*\*\*) Les seuils d'heures sont calculés sur les heures effectivement facturées.

Pour le SF28, la réduction ne s'applique qu'à la cellule.

→ **DEPANNAGE AIR Dynamic** : Temps de trajet aller-retour du remorqueur compté au temps de vol sur la base de 80 €/h.→ **DEPANNAGE ROUTE (JUMPY)** : 0,22€/km carburant inclusNota : Ces tarifs ne sont applicable que si le compte pilote est créditeur **de 50€ minimum** (règlement intérieur). 1 chèque de caution de 150€ sera demandé à l'inscription.